



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 27'798
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 236'551 mm²

Le LHC espère embarquer son public et ses recettes

Évaluée à 10,6 millions de francs, l'enceinte temporaire de Malley aura une capacité de 6700 places. Locataire durant deux ans, le club vaudois veut y limiter les pertes d'exploitation

Chantier

Les travaux de construction de la patinoire provisoire de Malley ont débuté sur le site des anciens abattoirs. JEAN-BERNARD SIEBER/ARC



10,6 C'est, en millions de francs, ce que va coûter la patinoire provisoire de Malley. Le LHC financera le projet à hauteur de 7,7 millions (sous la forme d'un emprunt) alors que 2,5 millions environ seront pris en charge par le Centre sportif de Malley.

6700 C'est le nombre de spectateurs que pourra accueillir la patinoire provisoire de Malley. L'enceinte comportera quelque 2000 places debout et plus de 4500 places assises.



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 27'798
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 236'551 mm²



7 C'est, en mois, la durée des travaux de construction de la patinoire provisoire de Malley. Les premiers coups de pelle ont récemment été donnés sur la zone des anciens abattoirs de la Ville. L'enceinte devrait être terminée en juillet.

2 C'est le nombre de saisons durant lesquelles le LHC va évoluer dans la patinoire provisoire de Malley (2017-2018 et 2018-2019). Le temps pour le futur complexe sportif de voir le jour.

Jérôme Reynard

L'essentiel

- **Infrastructure** Le projet final de la patinoire provisoire de Malley a été présenté hier
- **Enjeux** Le LHC espère y limiter les pertes d'exploitation et en faire *the place to be*
- **Déception** Certains déplorent

la méthode d'attribution d'une partie de la construction



optimiser la rentabilité, dans une infrastructure au coût «acceptable» permettant le déménagement de sa communauté actuelle.

C'est le défi que s'est fixé le Lausanne Hockey Club, qui disputera ses deux prochains exercices (le temps pour le futur complexe sportif de Malley de voir le jour) dans une patinoire provisoire. Une arène dont le projet final, évalué à 10,6 millions

de francs, a été présenté hier par les différentes parties concernées.

Situé sur la zone des anciens abattoirs de la ville, le stade temporaire aura une capacité de 6700 places (2090 debout). C'est 900 de moins que Malley, «mais ça offre la garantie à tous nos abonnés (*ndlr: ils sont environ 4500 cette saison*) de pouvoir nous suivre dans cette aventure», souligne le directeur général du LHC, Sacha Weibel. «On tenait à sauvegarder l'âme de notre club», appuie le président du conseil d'administration, Patrick de



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 27'798
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 236'551 mm²

Preux, en faisant référence au soutien populaire.

Il en va de même pour les partenaires. Loges (20), sièges en bord de glace et zone d'hospitalité VIP feront naturellement partie du concept. «L'idée, c'était de transférer une infrastructure sportive en maintenant au maximum sa compétitivité et ses fonctionnalités dans tous les domaines, explique Chris Wolf, directeur commercial du club vaudois. Embarquer tout le monde, contenter tout le monde, c'était le pitch. Histoire de conserver notre communauté et notre rentabilité, car il s'agit tout de même de limiter le manque à gagner.»

«Ce sera une aventure inédite. Et qui dit nouveauté dit forcément inconnues. On a essayé de tout optimiser au mieux, mais c'est compliqué d'estimer le manque à gagner qui résultera»

Sacha Weibel

Directeur général du LHC

Dans ce sens, la solution d'un déménagement à Morges a rapidement été mise de côté. «On a creusé cette piste,

poursuit Chris Wolf. Sur deux ans, on aurait perdu davantage en exploitation que ce que coûte l'enceinte éphémère. D'autant qu'il aurait également fallu investir pour mettre la patinoire des Eaux-Minérales (3200 places) aux normes de la Ligue nationale A. Et puis frustrer la moitié de nos fans parce qu'ils n'ont pas accès aux matches, ce n'était pas admissible.»

Pas de secteur visiteurs

Confié à une entreprise suisse spécialisée dans les constructions temporaires (Nüsli), le montage a démarré il y a peu et devrait être bouclé au mois de juillet. La structure sera métallique, les gradins en tubulaires ultrasolides, les bureaux administratifs ou autres locaux installés dans des containers préfabriqués. Tandis que les bandes, les plexiglas et le vidéotron seront importés depuis l'actuelle arène de Malley. Au contraire du secteur debout réservé aux supporters visiteurs. «Il n'y en aura pas, pour des raisons d'accessibilité et donc de sécurité», justifie Sacha Weibel.

Les alentours du stade? Ils ressembleront à une sorte de fan zone, avec ses food trucks, ses buvettes, son espace fondue, sa boutique officielle... De quoi garantir un certain chiffre d'affaires au niveau du merchandising et de la restauration, en dépit de la disparition du Restaurant de la Patinoire durant deux ans, travaux de démolition et de reconstruction obligent.

Un emprunt de 7,5 millions

Si les équipes de hockey de Renens et de Prilly, ainsi que le Club des patineurs de Lausanne seront aussi logés dans cette enceinte provisoire, le LHC en sera le locataire principal. Il financera d'ailleurs plus de 7,5 des 10,6 millions de francs du coût de l'opération, environ 2,5 millions étant pris en charge par le Centre sportif de Malley (CSM, anciennement CIGM). Comment les dirigeants vaudois comptent-ils s'y prendre? «Par un emprunt cautionné par le CSM et l'Etat de Vaud que nous rembourserons par tranches de 750 000 francs sur dix ans. Car nous n'avons évidemment pas cet argent en caisse», avance Patrick de Preux. «Sans le soutien du CSM et du Canton, la réalisation de ce projet aurait du reste été impossible», ajoute Sacha Weibel.

Le directeur général a en outre confirmé que les prix pratiqués (sur la billetterie notamment) dans l'arène temporaire seront identiques aux tarifs de l'actuel Malley. Avant de terminer sur une note incertaine: «Ce sera une aventure inédite pour un club d'élite. Et qui dit nouveauté dit forcément inconnues. On a essayé de tout optimiser au mieux, mais c'est compliqué d'estimer avec précision le manque à gagner qui résultera des deux prochaines saisons. Tout dépendra de nos supporters et de nos partenaires. Vont-ils nous suivre? On l'espère, car on a besoin d'eux.»



Hauptausgabe

24 Heures Lausanne
1001 Lausanne
021/ 349 44 44
www.24heures.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 27'798
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 862.021
N° d'abonnement: 1094419
Page: 2
Surface: 236'551 mm²

«Nous voulons créer une ambiance de festival»

● Avec la nouvelle patinoire provisoire, l'atmosphère des matches pourrait bien changer un peu à Malley. «Nous voulons créer une ambiance de convivialité, un peu comme celle d'un festival», explique Chris Wolf, directeur commercial du LHC. Grande nouveauté, l'entrée du public donnera sur une petite esplanade, le long de l'avenue du Chablais, qu'il est prévu d'animer avec dix food trucks.

L'idée vient du club lausannois, soucieux de garder tout son pouvoir de séduction auprès des supporters, malgré le déménagement. «Ce sera comme un petit village sportif», se réjouit Patrick de Preux, président du club, qui nourrit aussi l'idée d'y proposer de petites animations. «On essaie d'imaginer tout ce qui pourra rendre l'endroit attractif.»

A côté de cette nouvelle offre, il y aura également 30 points de vente où commander une bière et de quoi manger, soit un peu plus que dans l'enceinte actuelle. Par contre, le

restaurant qu'exploite le LHC devra fermer ses portes pour deux ans. Il n'y aura donc plus de service en continu, mais uniquement lorsque la patinoire accueillera un match ou un autre événement.

Plus généralement, l'installation de la patinoire provisoire ne semble pas susciter beaucoup d'inquiétudes sur d'éventuelles nuisances dans le quartier, aussi bien durant le chantier que lorsque la structure sera en service. «La patinoire sera encore mieux placée pour les gens qui viennent en transports publics. La halte Prilly-Malley est à 20 mètres!» relève le syndic de Prilly, Alain Gillièron.

En termes d'accès, le principal changement sera la disparition des quelque 200 places de parc qui se trouvent devant le Centre sportif de Malley (CSM). Elles seront englouties dans le chantier de la nouvelle patinoire. «Nous sommes actuellement à la

«Ce sera comme un petit village sportif. On essaie d'imaginer tout ce qui pourra rendre l'endroit attractif»

Patrick de Preux Président du LHC

recherche de solutions ponctuelles avec des propriétaires de parking aux alentours, mais les capacités seront effectivement réduites», commente Jean-Luc Piguet, directeur du CSM. Il souligne toutefois que, depuis des années, les spectateurs sont toujours plus encouragés à utiliser les transports publics pour se rendre à Malley.

Chloé Banerjee-Din